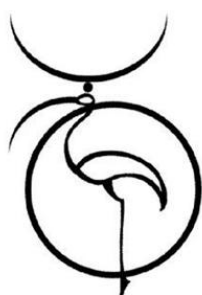


PROGRAMME DE FORMATION



Callista Formation Cform

Titre Professionnel du Ministère du Travail
Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle



Public visé, condition d'accès

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

La formation est ouverte aux demandeurs d'emploi, salariés dans le cadre du Compte Personnel de Formation ou du plan de formation de leur entreprise.

Cette formation peut être suivie par les personnes en situation de handicap dans les conditions suivantes :



Pour les personnes malvoyantes, le support de cours en très gros caractères, en format papier et en format numérique, peut leur être mis à disposition avant le démarrage du cours.



Pour les personnes à mobilité réduite, nos locaux à Pointe à Pitre Chemin Neuf sont accessibles (rampe d'accès, toilettes aménagées). Par ailleurs, la visioconférence permet aussi aux PMR de suivre les cours en direct depuis leur domicile ou leur bureau. Ce procédé permet d'éviter des déplacements quotidiens souvent éprouvants.



Pour les personnes sourdes ou malentendantes, en plus des supports de cours écrits qui sont remis avant le cours, il est possible sous certaines conditions de faire appel à un service de sous-titrage en direct via le service ACCEO / TADEO.

🔗 <https://www.acce-o.fr/comment-ca-marche.html>

Sur le plan du **financement de la formation**, Callista Formation Cform travaille avec CAP EMPLOI et l'AGEFIPH, permettant ainsi à des personnes en situation de handicap d'**accéder à la formation**.



Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre cet accompagnement. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Notre référente handicap : Katia MANGLOU 0690 62 68 78.

Prérequis & Conditions d'admission

Baccalauréat, une première expérience professionnelle dans le domaine est la bienvenue.

Entretien individuel et tests psychotechniques

Objectifs opérationnels de la formation et contenu

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle » (CIP). Titre de niveau 5 (BAC +2), inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être



obtenues en suivant un ou plusieurs blocs de compétences.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Equivalences et passerelles

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations (source France Compétences) :
Aucune

Débouché et suite de parcours

Cette formation prépare une insertion directe en emploi : conseiller en insertion professionnelle ; conseiller en insertion sociale et professionnelle ; conseiller emploi formation ; conseiller à l'emploi ; chargé d'accompagnement social et professionnel ; chargé de projet d'insertion professionnelle ; accompagnateur socioprofessionnel.

Elle peut être prolongée avec (source ONISEP) :

Un BAC + 3

- Licence pro mention intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle

Un BAC + 5

- Master mention intervention et développement social
- Master mention psychologie sociale, du travail et des organisations
- Master mention sociologie

Durée de la formation, modalités d'organisation et tarif

Durée totale de la formation : **1284 heures**

899 heures en présentiel en centre de formation

385 heures de stage en entreprise

35h par semaine du lundi au vendredi de 8h à 12h puis de 13h à 16h30, le mercredi de 8h à 13h

La formation est organisée en continu, elle se déroulera dans nos locaux de Pointe à Pitre

Callista Formation

117 rue Frébault Pointe à Pitre

Callista Formation

53 Chemin Neuf Pointe à Pitre 

Callista Formation

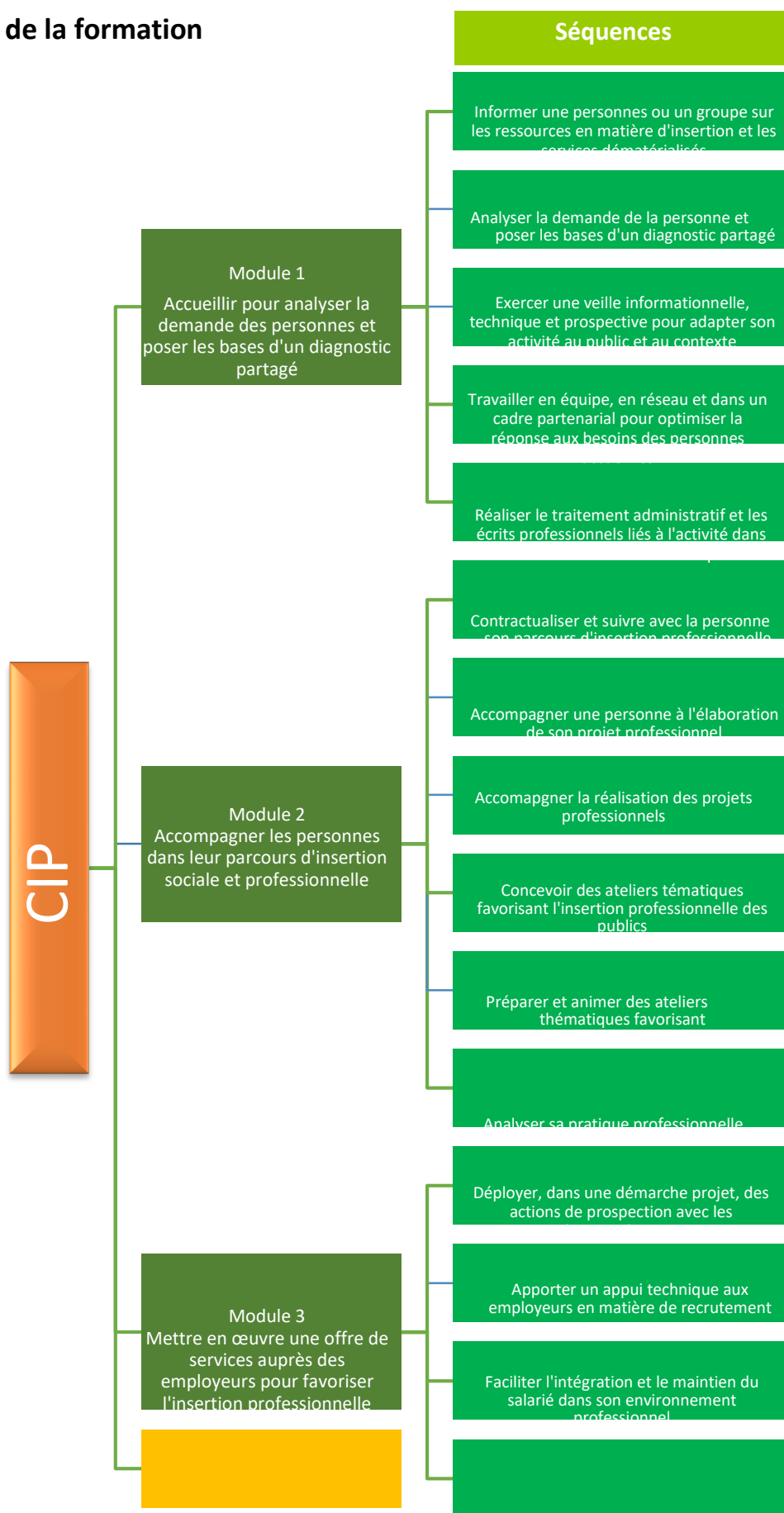
4 rue du Cimetière Morne à l'eau

Callista Formation

Mail : drguadeloupe.cform@laposte.net

Tarif : entre 8 euros et 15 euros du coût horaire de la formation en centre.

Contenu de la formation



Programme détaillé de la formation

Le métier de conseiller(ère) en insertion professionnelle 82.5h

- Connaître les différents secteurs d'activité et types d'emplois accessibles
- Connaître le cadre législatif du champ de l'insertion professionnelle
- Identifier sa situation par rapport aux acteurs et aux métiers de l'accompagnement à l'emploi et à la reconversion professionnelle

Accueillir les personnes en démarche d'insertion 82.5h

- Maîtriser les procédures d'accueil en fonction du cahier des charges
- Analyser la demande et identifier les besoins
- Maîtriser les spécificités et les gestions des différents publics

Etablir un diagnostic partagé 82.5h

- Savoir s'adapter au cadre de référence de la personne en démarche d'insertion : exercer une veille informationnelle, technique et prospective
- Informer et orienter la personne en démarche d'insertion sur les ressources en matière d'insertion
- Mobiliser un réseau ou des partenaires
- Réaliser le traitement administratif et rédiger les écrits professionnels efficaces sur Word

Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels dans un environnement numérique 82.5h

- Rédiger des fiches de liaison efficaces et des synthèses d'entretien
- Utiliser la suite bureautique (WORD, Excel, PowerPoint etc.)
- Concevoir et présenter un document avec les outils bureautiques

MODULE 1 **330h**

Accompagner la personne du projet à l'emploi 82.5h

- Accompagner la personne dans la résolution de ses problématiques personnelles
- Identifier les facteurs freinant l'insertion, lever les freins
- Co-construire et contractualiser un parcours d'insertion, valider un projet professionnel

Concrétiser l'insertion 82.5h

- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Effectuer un suivi de l'évolution d'un parcours d'insertion
- Formaliser par écrit et rendre compte de son activité

Concevoir, préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion 82.5h

- Connaître les spécificités de la pédagogie pour adultes
- Définir des objectifs pédagogiques en fonction de la demande et de la découverte des besoins
- Gérer la dynamique de groupe
- Le rôle de la motivation dans l'apprentissage
- Evaluer et formaliser un bilan de l'atelier

MODULE 2 **330h**

Analyser sa pratique professionnelle 82.5h

- Connaître les différentes techniques de recherches d'emploi
- Utiliser les techniques d'auto-évaluation
- Gestion du stress et prise de recul
- Comment maintenir l'attention des apprenants

MODULE 2**Prospecter les employeurs et développer des modes de collaboration sur un territoire 60h**

- Les techniques de prospection
- Etablir un plan de prospection
- Les techniques de négociation
- Construire un argumentaire de négociation téléphonique

La méthodologie de projet 60h

- Formaliser un projet
- Elaborer d'un cahier des charges
- Intégrer les concepts du développement durable au projet
- Elaborer un plan d'action et un prévisionnel
- Evaluer et rendre compte

MODULE 3**239h****Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement 60h**

- Analyser les besoins
- Connaître les procédures de recrutement
- Proposer les différentes aides financières relatives à l'emploi et à la formation

Faciliter l'intégration du salarié dans son nouvel environnement professionnel 59h

- Connaître le cadre légal de l'intégration en entreprise
- Adapter sa communication aux différents interlocuteurs
- Mettre en place un accompagnement efficace
- Utiliser les techniques de remédiation
- Réaliser un bilan professionnel

Logiciels Microsoft contextualisés dans la pratique du métier de Conseiller

Windows
Word
PowerPoint
Excel

Stage en entreprise : 11 semaines de stage en entreprise, collectivités ou organismes de l'insertion sociale seront réalisées



Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

Méthode Expositive : 40%,

Méthode Active : manipulation 30%, mises en situation 30%

Techniques pédagogiques

Séances en présentiel en salle de formation

Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques

Exercices individuels et en sous-groupes

Supports pédagogiques

Paper-Board / Tableau blanc / Vidéoprojecteur

Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur si nécessaire et **sous réserve de disponibilité**) avec connexion internet

Supports de cours et exercices mis en ligne sur Google Classroom.

L'évaluation formative en cours de formation

Deux Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

Une évaluation en milieu de formation regroupant : l'activité 1 du REAC « Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé » et l'activité 2 du REAC « Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle ». Une deuxième évaluation en fin de formation relative à l'activité 3 du REAC « Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle ».

- Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont : QCM / Travaux Pratiques (TP) / Mises en situations

L'évaluation sommative, les modalités d'obtention du titre professionnel

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle.

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- ☞ une mise en situation professionnelle, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) ;
- ☞ les résultats des évaluations passées en cours de formation ;
- ☞ un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC ;
- ☞ un entretien final avec le jury.

Le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre.

En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat peut se présenter aux CCP manquants dans la limite de la durée de validité du titre.

Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification. En cas de révision du titre, l'arrêté de spécialité fixe les correspondances entre les CCP de l'ancien titre et ceux du titre révisé. Le candidat se présente aux CCP manquants du nouveau titre. En cas de clôture du titre, le candidat ayant antérieurement obtenu des CCP dispose d'un an à compter de la date de la fin de validité du titre pour obtenir le titre initialement visé.



Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Conseiller en insertion professionnelle

Sigle du titre professionnel : CIP

Niveau : 5 (Cadre national des certifications 2019)

Code RNCP : 37274

Code(s) NSF : 332t - Aide, conseil, orientation, assistance sociale, éducateur

Code(s) ROME : K1801

Formacode : 44569, 33091

Date de l'arrêté : 21/11/2022

Date de parution au JO de l'arrêté : 01/12/2022

Date d'effet de l'arrêté : 23/03/2023

